



**TERMES DE RÉFÉRENCE DES CINQUIÈMES  
JOURNÉES SCIENTIFIQUES DU CAMES**  
Dakar (Sénégal), du 6 au 9 décembre 2021

**Thème : Optimisation des ressources, pour le  
développement d'une recherche efficace.**

## 1. Contexte et justification

La science, l'innovation et la technologie (SIT) sont de plus en plus reconnues dans le monde comme de puissants instruments de croissance économique et de développement durable d'un pays.

Dans ce contexte, les institutions d'enseignement supérieur et de recherche africaines, avec l'appui des décideurs publics et du secteur privé, devraient être à travers la recherche, des actrices incontournables de développement et de promotion des SIT.

Cependant, bien que des progrès aient été réalisés dans la production scientifique des universités africaines, dans l'ensemble, elles sont encore à la traîne par rapport aux universités d'autres régions du monde (Maassen, 2020). En effet, leur position scientifique internationale, évaluée à travers leur part mondiale de publications, ne révèle que 2,6 % de publications en 2014, dont 1,4 % en Afrique subsaharienne [UNESCO, 2015] et 0,1 % de brevets pour l'Afrique subsaharienne en 2013 [UNESCO, 2015].

Les raisons de cette situation sont entre autres :

- une absence, dans la plupart des pays, de politiques publiques claires de soutien à la recherche, à la science, à l'innovation et à la technologie ;
- une absence d'activités soutenues de recherche-développement ainsi que d'un partenariat entre les universités, les centres de recherche, les entreprises et les collectivités locales ;
- une mauvaise gestion des ressources humaines ;
- une situation budgétaire instable, résultant d'un financement national insuffisant et des investissements fragmentés et non durables des agences d'aide au développement ;
- une absence d'institutions nationales fournissant des services liés au transfert de technologies ;
- une insuffisance d'observatoires sur la science, l'innovation et la technologie ;
- une faiblesse dans le développement de grandes plateformes et/ou plateaux techniques de recherche (absence de coordination des initiatives, dispersion des efforts et des chercheurs, etc.) ;
- une insuffisance d'équipements de laboratoires et un manque de services de maintenance hautement qualifiés ;
- une inadéquation entre financements étrangers et priorités de recherche en Afrique ;
- un déficit de financement de la recherche par le secteur productif.

Pour relever ces défis et faire de la science, l'innovation et la technologie un puissant levier pour le développement économique et social durable de l'Afrique, de nombreuses initiatives volontaristes de renforcement de systèmes de recherche scientifique et de l'innovation ou de promotion de talents sont mises

en œuvre, aux niveaux international, continental et régional, parmi lesquelles on peut citer : *New African-European university collaboration (AU-EU, 2021)*, *Stratégie pour la science, la technologie et l'innovation en Afrique (STISA-2024, Union Africaine)*, *Conseil Africain de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (Union Africaine, 2014)*, *Prix scientifique Kwamé-Nkrumah (Union africaine, 2008)*, *Réseaux des Centres d'Excellences en Afrique (JEMOA, BAD, Banque Mondiale, DAAD, ARUA)*, *DIES/CREST Online Training Course for Supervisors of Doctoral Candidates at African Universities (Stellenbosch University — South Africa)*, *Programme d'Appui à la Recherche et l'Innovation (CEDEAO)*, *Regional Universities Forum for Capacity Building in Agriculture (RUFORUM, 2014)*, *African Research Universities Alliance (ARUA, 2015)*, *Prix Macky Sall pour la Recherche (CAMES, 2020)*, *les Programmes Thématiques de Recherche du CAMES/Journées Scientifiques (PTRC, 2013)*, *les Olympiades universitaires du CAMES (2018)*.

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES), Institution régionale et intergouvernementale de coordination et d'harmonisation des politiques d'enseignement supérieur et de recherche, au service du développement de ses 19 pays membres répartis entre les sous-régions de l'Afrique Centrale, de l'Afrique occidentale, des Grands Lacs et de l'Océan Indien, **en tant que pionnier dans la construction d'un espace africain de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique** a, dans le cadre de ses missions, un devoir d'accompagnement vis-à-vis de ses États membres, afin de contribuer au développement durable de l'Afrique par la science, l'innovation et la technologie.

Ainsi, le Conseil des Ministres du CAMES, lors de sa 30<sup>e</sup> session tenue, à Cotonou (Bénin, 2013), a adopté dans le cadre du Plan Stratégique du Développement du CAMES 2015-2019, des mesures fortes pour impulser une nouvelle dynamique de recherche, au service du développement des États membres, à travers : (i) l'instauration des nouveaux Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) et (ii) l'institution des Journées Scientifiques du CAMES.

Ainsi, l'arrêté N° 044/82-15 du 07/03/2015 du Secrétaire Général du CAMES fixe le cadre d'orientation et d'organisation des PTRC :

- Les PTRC ont l'ambition de mutualiser les activités de recherche des enseignants-chercheurs et chercheurs de notre Espace.
- Les Journées Scientifiques du CAMES (JSDC), avec un fonctionnement bisannuel, s'adossent sur les PTRC et constituent une tribune de renforcement des capacités, de partage des acquis des expériences, de nouaison et de développement des synergies.

C'est dans ce cadre que le Secrétariat Général du CAMES organise à Dakar, au Sénégal, en partenariat avec **le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), du 6 au 9 décembre 2021, la 5<sup>e</sup> édition des JSDC (JSDC-5), sous le thème « Optimisation des ressources, pour le développement d'une recherche efficace »**. Ces JSDC-5 ont été précédées par celles de Ouidah (Bénin) en 2019, Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2017, Dakar (Sénégal) en 2015 et Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2013.

À titre de rappel, les PTRC s'articulent autour des champs thématiques suivants : (i) Biodiversité ; (ii) Changements climatiques ; (iii) Énergie ; (iv) Mines, Pétrole et Sol ; (v) Gouvernance et Développement ; (vi) Innovation Technologique et Transformation ; (vii) Langues, Sociétés, Cultures et Civilisations ; (viii) Pharmacopée et Médecine Traditionnelle Africaines ; (ix) Santé<sup>1</sup> ; (x) Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle ; (xi) Socio-économie et Marché ; (xii) Technologies de l'Information et de la Communication.

---

<sup>1</sup> Les travaux du PTR Santé seront co-organisés par le CAMES et la Fondation allemande pour la Recherche (DFG), selon un protocole d'accord bien établi.

## 2. Objectifs

Les JSDC-5 devraient permettre de :

- renforcer les capacités des acteurs (enseignants chercheurs, chercheurs et jeunes chercheurs) ;
- faire l'inventaire des institutions de recherche viables et élaborer des stratégies pour une collaboration efficace entre elles ;
- valoriser les résultats des activités de recherche mis en œuvre depuis la dernière édition et des projets de recherche en cours au sein des équipes de recherche ;
- favoriser des échanges entre chercheurs africains d'une part et entre chercheurs africains et chercheurs d'autres contrées du monde d'autre part ;
- informer les participants sur les bonnes pratiques dans le cadre de science, l'innovation et la technologie ;
- **renouveler la direction des équipes dirigeantes, pour favoriser l'émergence de nouveaux leaderships ;**
- **attribuer le Prix Macky SALL pour la Recherche 2<sup>e</sup> édition ;**
- mettre en place un comité de suivi pour préparer les 6<sup>es</sup> Journées Scientifiques du CAMES ;
- identifier et analyser les vraies raisons des difficultés entravant la question de la recherche dans le cadre des activités du CAMES.

## 3. Résultats attendus

- le renforcement des capacités des acteurs est réalisé ;
- l'inventaire des institutions de recherche est effectué et des stratégies pour une collaboration efficace entre elles établies ;
- les échanges entre chercheurs africains d'une part et entre chercheurs africains et chercheurs d'autres contrées du monde d'autre part sont réalisés ;
- les résultats pertinents sont présentés et consolidés et les dynamiques de leur valorisation identifiées ;
- les nouvelles synergies et mutualisations autour des axes existants sont développées dans une approche de Recherche-Innovation ;
- la direction des équipes dirigeantes est renouvelée, pour favoriser l'émergence de nouveaux leaderships ;
- le Prix Macky SALL pour la Recherche 2<sup>e</sup> édition est décerné ;
- un Comité de suivi des recommandations est mis en place jusqu'aux prochaines JSDC.

## 4. Méthodologie

### 4.1. Organisation

Les JSDC-5 seront organisées au CESAG, à Dakar (Sénégal), en 4 jours en s'appuyant sur :

- un comité de pilotage international ;
- un comité scientifique international.

La dernière journée, soit le 9 décembre 2021, sera consacrée, pour ceux qui le souhaitent, à la découverte de quelques sites touristiques de la ville de Dakar et environs.

## Chronogramme des différentes étapes des JSDC-5

Activités	Date
1. Inscription	1er avril — 30 juin 2021
2. Évaluation des propositions de communications	1er - 10 juillet 2021
3. Notification aux candidats sélectionnés	11 — 15 juillet 2021
4. Paiement des frais de participation	16 juillet — 31 octobre 2021
5. Déroulement des JSDC-5	6 — 9 décembre 2021

### 4.2. Site des travaux

Le Centre Africain d'Études Supérieures en Gestion (CESAG), dont le siège est à Dakar, au Sénégal, est un établissement public international de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), placé sous la tutelle de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Il est spécialisé dans la formation, le conseil et la recherche appliquée en management. La mission qui lui est assignée par les Chefs d'État de l'Union est d'accompagner les entreprises et institutions africaines dans le renforcement des capacités humaines, en vue de les rendre plus performantes. Pour la mise en œuvre de ses activités, le CESAG est organisé en trois (03) grands pôles :

- le *Pôle Formation et Innovations Pédagogiques* : gestion des parcours pédagogiques, enseignement à distance et logistique pédagogique ;
- le *Pôle Business Development* : appui-conseil, séminaires, certificats, partenariat, etc. ;
- le *Pôle Recherche & Développement* : organisé en 2 départements investis dans la résolution des véritables problématiques de développement à travers la promotion de la recherche en Sciences de Gestion et en Économie Appliquée d'une part, et d'autre part, le développement de technopoles d'entreprise, d'incubateurs pour impulser la promotion de l'entrepreneuriat étudiant et le développement d'outils internes de valorisation des productions du CESAG regroupés sous le label « CESAG Éditions ».

### 4.3. Modalités d'intervention

- Conférences plénières ;
- panels/tables rondes ;
- communications orales en atelier ;
- communications par affiche ;
- stands d'exposition ;
- formations ;
- réseautage.

### 4.4. Suivi des actes du colloque

- Rapports de synthèse et les actes du colloque ;
- Mise en œuvre des recommandations du colloque.

## 5. Participation

### 5.1 Cibles

Les JSDC-5 sont ouvertes aux acteurs suivants :

- Enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants (doctorants) ;

- Chercheurs d'autres pays hors espace CAMES et d'autres continents ;
- Experts ;
- Opérateurs économiques ;
- Décideurs politiques ;
- Bailleurs de fonds ;
- Collectivités centralisées et territoriales ;
- ONG ;
- Diaspora.

## 5.2 Conditions de participation

**Les conditions de participation se déclinent comme suit :**

**Pour ceux qui souhaitent communiquer :**

- Soumission des propositions de communication ;
- Validation des propositions de communication par le Comité Scientifique International mis en place par le CAMES ;
- Prise en charge du voyage et de l'hébergement par les pays, les institutions d'origine, les participants ou financement des partenaires ;
- Paiement des frais de participation :
  - Enseignant-Chercheur et Chercheur : 15 000 FCFA ;
  - Étudiants (doctorants) : 7 500 FCFA ;

**Pour les participants simples**

- Demande de participation avec les motifs
- Paiement des frais de participation : 25.000 FCFA

## 5.3 Dispositions anti-COVID-19

Respect des gestes et mesures barrières au COVID-19 en vigueur

## 6. Soumission des propositions de communications

Les propositions de communications sont à soumettre à travers la plateforme des JSDC-5 (<https://jsdc.cames.online>), du **01 avril au 30 juin 2021**. Toute proposition soumise après cette période sera rejetée.

Les propositions comprendront :

- Nom du PTRC dans lequel s'inscrit le candidat ;
- Titre de la communication ;
- Modalité d'intervention (orale ou affichée)
- Résumé de la communication en français (ne dépassant pas 300 mots) ;
- Résumé de la communication en anglais (ne dépassant pas 300 mots) ;
- Noms et prénoms de l'auteur et co-auteurs ;
- Nom et prénoms **de l'auteur correspondant (personne qui présente la communication aux JSDC)** avec ses numéros de téléphone, son adresse email, son institution et son pays.

- Lettre du superviseur de thèse (pour les doctorants).

Les propositions seront étudiées en toute confidentialité par le comité scientifique du PTRC. En cas d'acceptation, les candidats en seront notifiés. Seules les communications sélectionnées donneront lieu à des attestations et seront publiées dans les actes du Colloque, sous réserve du paiement de frais de participation et de la participation effective aux JSDC-5.

## 7. Conditions de publication dans la Revue RAMReS

Les articles complets des communications sélectionnées pourront être soumis par les candidats dans la « *Revue Africaine et Malgache de Recherches Scientifiques — RAMReS* » : <http://publication.lecames.org/> . La présentation de l'article devra obéir aux instructions aux auteurs de chaque série de la Revue RAMReS.

Les frais d'instruction et d'édition des articles sont fixés à 100 000 FCFA (25 000 FCFA à la **soumission pour instruction** et 75 000 FCFA à l'**acceptation pour la publication**).